

*LE 14 novembre :*

*Appel de Mr Rault alors qu'Olivier est en déplacement en Tunisie, il lui évoque malgré sa proposition le fait de ne pas vouloir/ pouvoir ( tu comprends c'est pas moi mais tout le bureau... ) changer les critères et la redevance. Sur la partie stage il leur propose finalement de créer toute l'organisation/ communication / gestion des stages haut niveau/ compétition et qu'il serait prestataire pour le club , le club encaissant les sommes et le club le payera à l'heure ( 50 euros/heure ). Olivier, lassé, lui fait croire qu'il va y réfléchir et lui répond qu'il attend toujours des écrits et des propositions concrètes et juridiques à jour avant de pouvoir valider ...*

*Le 17 novembre mail de Mr Rault*

Bonjour Olivier,

Je te confirme par ce mail (copie bureau et William Bigot) , la décision votée par le bureau vendredi dernier, et dont je t'ai fait part mardi après-midi par téléphone: redevance 12€, possibilité de faire des stages collectifs en prestation de service. Le club s'occupera de l'encaissement et paiera une prestation de service à Tennis Camps de 50€/ heure, soit le même tarif que lorsque vous étiez prestataire du club.

Nous maintenons les critères déjà évoqués précédemment, et s'il y a des sollicitations de votre part pour des demandes hors critères, le bureau étudiera chaque demande.

Afin de pouvoir avancer, nous te demandons une réponse avant le 1er décembre.

Bonne journée,

Cordialement,  
Jean-Philippe

*Donc Nouvelle idée tombée du chapeau .. Tennis Camps organise les stages haut niveau, le club encaisse la prestation des stages et nous payent à l'heure en prestation de service ...*